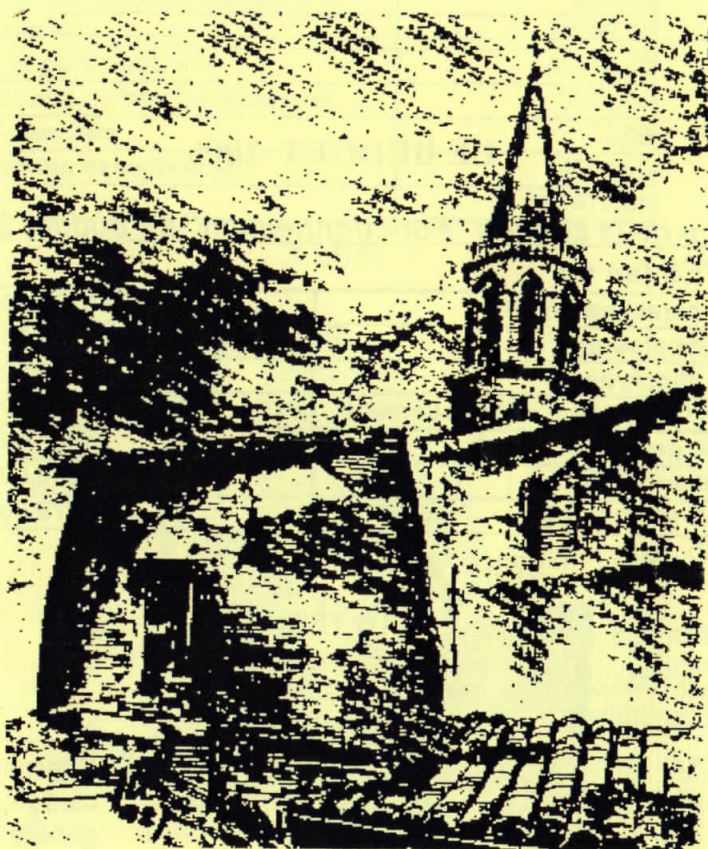
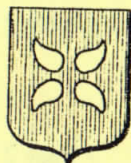


INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL MAI 2006

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

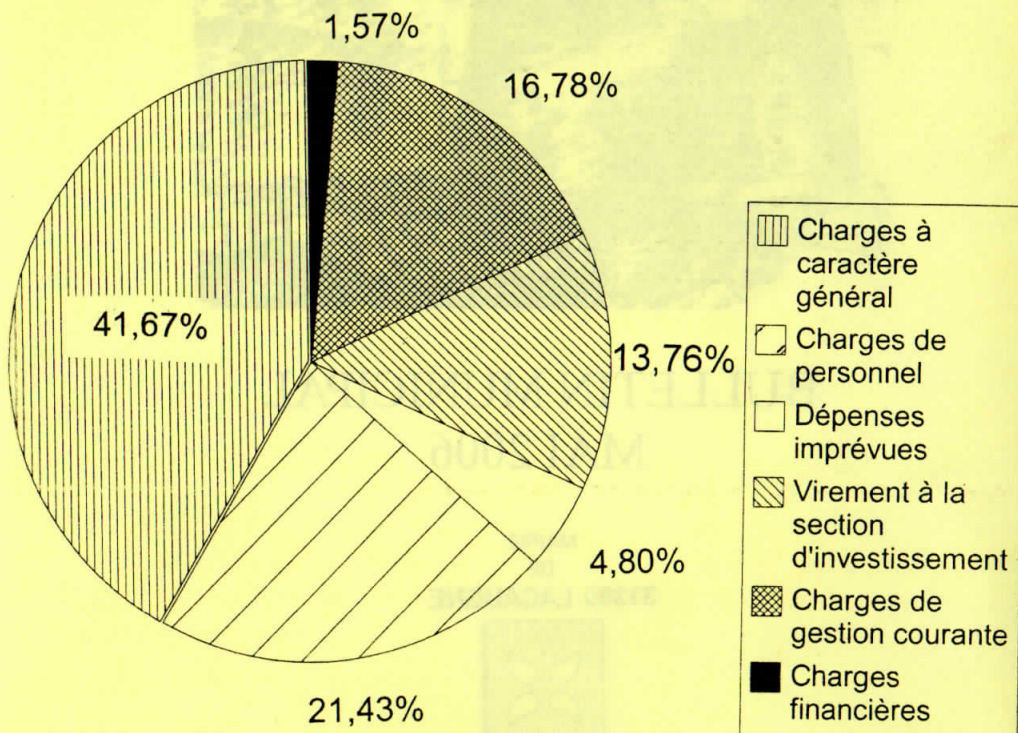
INFOS MUNICIPALES

LE BUDGET 2006

Un aperçu de la section "Fonctionnement" du budget 2006

DEPENSES (en €)

Charges à caractère général	53120,00
Charges de personnel	27320,00
Dépenses imprévues	6113,00
Virement à la section d'investissement	17540,00
Charges de gestion courante	21386,00
Charges financières	2000,00
TOTAL	127 479,00

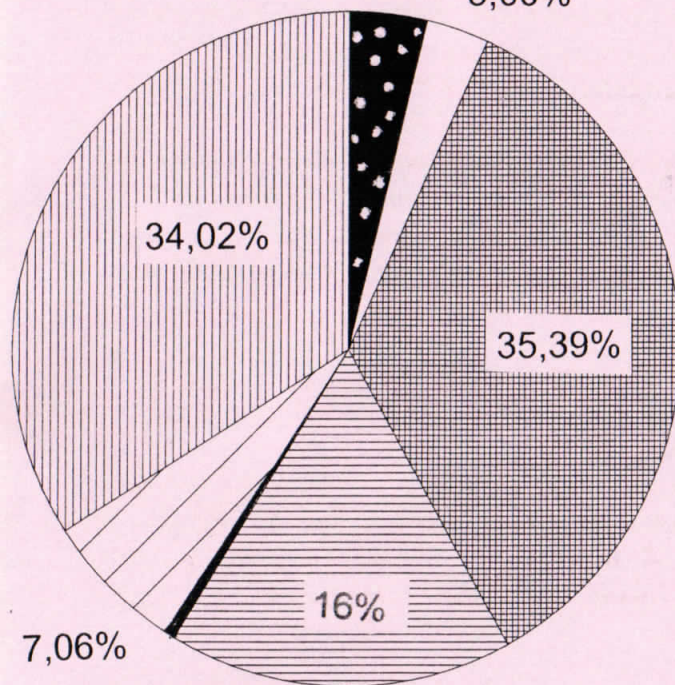


RECETTES (en €)

Excédent antérieur reporté fonction;	43362,00
Remb. sur rémunér. personnel	9000,00
Produits des services du domaine	500,00
Impôts et taxes	21000,00
Dotations et participations	45115,00
Autres produits de gestion courante	3900,00
Produits financiers	2,00
Autres produits exceptionnels	4600,00
TOTAL	127 479,00

3,61%

3,06%



-  Excédent antérieur reporté fonction;
-  Remb. sur rémunér. personnel
-  Produits des services du domaine
-  Impôts et taxes
-  Dotations et participations
-  Autres produits de gestion courante
-  Produits financiers
-  Autres produits exceptionnels

REMARQUES : - Notre situation est « saine » et comparable à celle des autres communes – dicit Mme La Perceptrice.

- Le taux d'imposition a été relevé de 1.024290 ; il ne l'avait pas été l'an dernier. Ainsi les nouveaux taux sont les suivants :taxe d'habitation 7.21 (7.04), foncier bâti 7.41 (7.23), foncier non bâti 26.31 (25.69), taxe professionnelle 8.94 (8.73). Ceci fera un apport de seulement 490 € !

LES TRAVAUX :

- *L'abribus « standard », pris en charge par le Conseil Général, a été mis en place.*

Nous invitons les usagers à le respecter ; l'ancien avait subi des dégradations inadmissibles.

- *Le point sur les deux « gros chantiers » à venir : église et presbytère.*

Le budget 2006 a été voté en conséquence : prévision de 157 000 € pour l'ensemble. Les procédures suivent leurs cours ; M. BRUNI-QUEL, architecte, a été mandaté.

Remarque : *Pour l'église le coût prend en compte l'électrification des cloches et la mise en place du procédé anti-humidité « Murtronic » ; ce système qui génère des ondes doit être installé avant le début de tous travaux, en raison de l'application de la garantie décennale construction.*

LE POOL ROUTIER :

Comme cela avait été annoncé dans le dernier bulletin, les chemins de La Bourdette, de Bourgea, de Boudet et de Sarramedas seront en priorité concernés ; viendront ensuite la place du village, le tour de l'église et le chemin du Pely.

L'ECOLE – RPI :

- Les élèves de CM 1-2 de Lacaugne se sont déjà penchés sur la vie de notre village ; les travaux qu'ils ont entrepris vont se terminer avec l'année scolaire.

Leur instituteur, Fabien Christian communique :

« Chers habitants

Cette année l'école de Lacaugne travaille sur un projet audio-visuel pour tenter de mieux comprendre le fonctionnement de notre village aujourd'hui. Les élèves font des recherches, des enquêtes, des interviews et synthétisent ces informations sous la forme d'un film documentaire. Nous avons décidé, en accord avec la Mairie, de présenter ce film à tous les habitants le Vendredi 23 Juin à 20h 30 sur la place du village. Nous vous invitons donc à cette représentation qui sera accompagnée d'un débat et d'un buffet organisé par la Mairie et les Parents d'élèves.

A bientôt donc... »

- Les petits de maternelle de Françoise Magdeleine, accompagnés d'Isabelle, ont passé quelques jours, du 16 au 19 Mai, en classe découverte à Aspet ... Ah ! les joies de la montagne sans papa, maman !

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES du Maire et des Adjoints :

Le Mercredi après-midi jusqu'à 19 H 30 et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

Mme le Maire : 05.61.87.83.16 (répondeur)

Adresse E-Mail : mairielacaugne@cegetel.net

INFO MUNICIPALE : *En raison de ses obligations professionnelles et de l'éloignement de son nouveau domicile, M. DALMASSO a décidé de ne plus exercer ses responsabilités d'adjoint au maire ; il est cependant attaché à son village et reste conseiller municipal. M. ESQUIROL a été élu pour le remplacer à cette tâche.*

INFO VILLAGE

INFOS VILLAGE :

NAISSANCE : Louis GAUSSENS le 28 Avril 2006

Félicitations à la maman, Amandine CARRIERE et au papa, Jérémie GAUSSENS. Nous n'oublions pas nos « mamie et papi » Martine et Hervé.

MARIAGE CIVIL : entre Anouchka GOLETZ et J-Pierre CLAVIERIE de « Marou » le Samedi 13 Mai à 16 h. Nous leur souhaitons « tout le bonheur du monde... »

NOUVEAUX ARRIVANTS : Bienvenue à Mme, M. CAMPONOGRAMA Agnès et Stéphane et à leurs enfants, propriétaires actuels du « chalet STENMEYER ».

INTERNET ADSL :

Le Conseil Général de la Hte Garonne, conscient des difficultés de connexion haut débit des zones blanches a décidé d'en assurer la couverture et de prendre en charge l'ensemble des travaux nécessaires : budget prévisionnel de 3 000 000 €. Lacaugne est concernée et figure dans la liste de ces zones délaissées.

COMMUNIQUE DE Mme Le MAIRE :

Lacaugne – tri sélectif : peut mieux faire !

Il faut continuer les efforts et respecter les consignes déjà données plusieurs fois par la Communauté de Communes : séparer, trier les déchets et utiliser en fonction, les différents containers. Ces gestes ont certes une incidence écologique mais aussi financière.

INFOS ASSOCIATIONS

L'ACCA :

Une saison s'est achevée , une autre se prépare ; Les lièvres reproducteurs (4 couples) ont déjà été lâchés et ont certainement reproduit ! On voit quelques jeunes ...

Constat encourageant : perdreaux et faisans sont encore présents ici et là.

Il a été demandé 2 bracelets supplémentaires, ce qui porterait à 6 le nombre de bêtes à prélever.

L'AG de la Fédération s'est tenue à L'Isle en Dodon le Samedi 29 Avril ; celle de notre ACCA aura lieu le Jeudi 1^{er} Juin à 18h 30 à la salle « du préau ». Le lendemain 02 Juin, ce sera celle de l'AICA Garonne-Louge à 18h à Carbonne.

Comme chaque année, une réunion d'information et de remise des cartes se fera début Juillet.

Info : *Dans le cadre des 300 manifestations «Journées Nature-Midi Pyrénées », la Fédération des chasseurs de la Hte-Garonne organise le Samedi 3 Juin une découverte des milieux humides et particulièrement la visite de mares restaurées par nos amis chasseurs de Latrape. Le programme débute à 14 h à la mairie de Carbonne par une conférence, puis se poursuit à 15 h par la visite des mares restaurées . Elle sera suivie d'un goûter de produits locaux offerts à la maison des chasseurs de l'ACCA de Latrape.*

LE COMITE DES FETES :

Notre fête locale se déroulera sur 2 jours : le Samedi 22 et le Dimanche 23 Juillet.

Cependant, dès le Vendredi à 21 heures, on pourra écouter dans l'église, des chœurs polyphoniques qui interpréteront des chants traditionnels italiens. La participation est libre. Pour de plus amples renseignements, contacter Mme GRECO au 05 61 87 01 14 ou bien sur le site : www.troisiemerive.com

Programme de la Fête :

Samedi 22 Juillet :

12 h : Pot de l'amitié offert par le Comité des fêtes

15 h : Concours amical de pétanque en doublette

20 h 30 : Apéritif concert

22 h : Bal avec la formation « Christophe Chevreux »

Dimanche 23 Juillet :

11 h : Messe avec chorale suivie du dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts

12 h : Apéritif offert par la Mairie

16 h : Jeux pour les enfants avec goûter offert

19 h 30 : Apéritif concert

20 h 30 : Cassoulet proposé par le traiteur « La Grainerie »

22 h : Spectacle « music-hall » offert par le Comité et présenté par le cabaret « Le moulin des roches »

12 h : Bataille de confettis et soirée disco pour les petits et les grands

UN PEU D'HISTOIRE

LE PRESBYTERE : (1^{ère} partie) ou une longue histoire de travaux !

En effet, agrandissement, restauration, travaux se sont succédés au fil des ans ...

L'immeuble tel que nous le connaissons est « né » en 1885 ; il est le résultat de la réunion de 2 bâtiments. M. Labadie cède à cette époque à la commune une maison d'habitation (N°106 - section A) et un jardin (N° 895 – section A) à condition qu'ils fassent partie des dépendances du presbytère et soient mis à la disposition du desservant (curé) qui résidera à Lacaugne. Le Conseil Municipal évalue l'ensemble à 2000 francs et juge l'affaire intéressante d'autant plus qu'elle permet l'agrandissement du presbytère attenant et alors exigu.

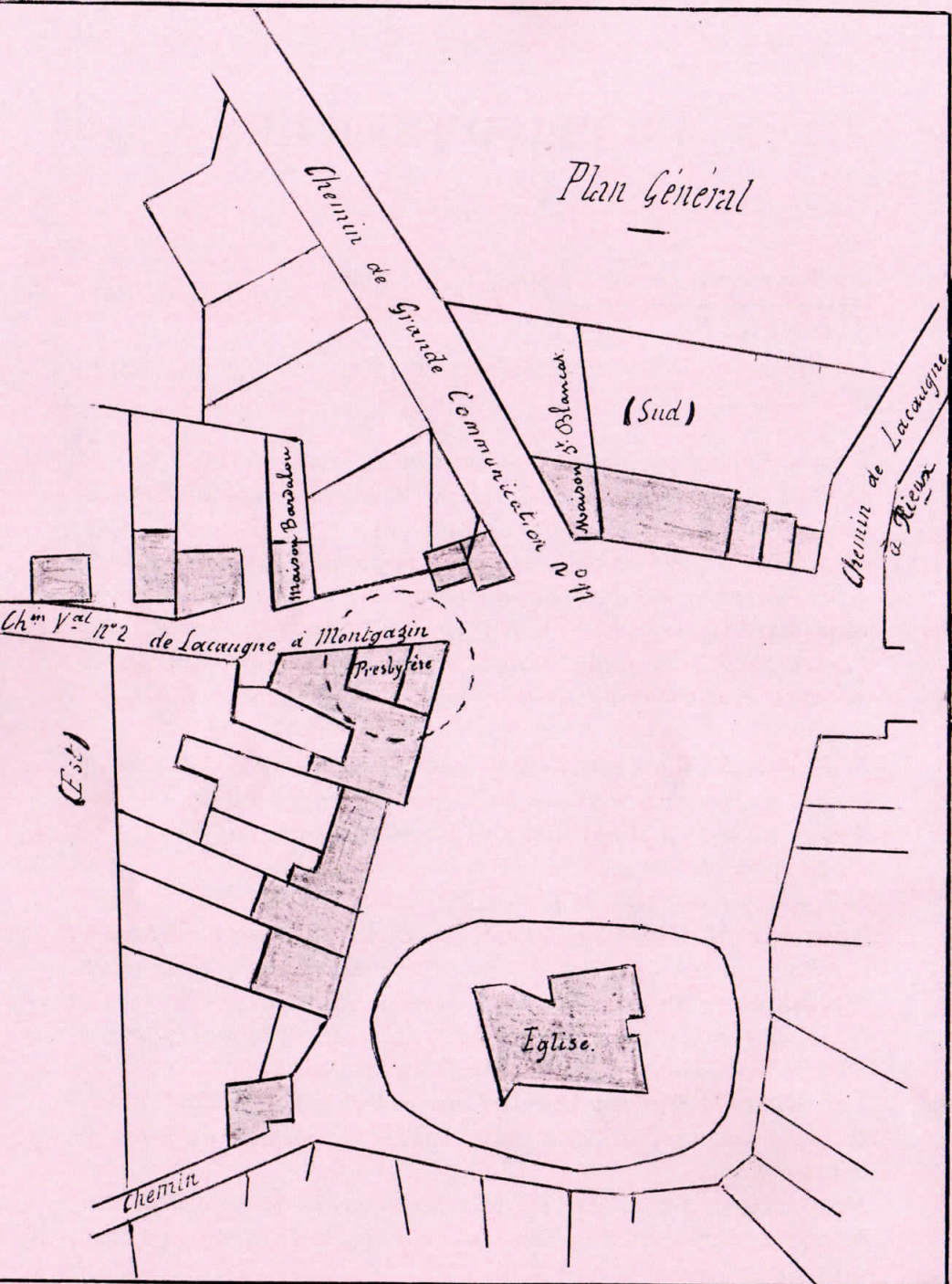
Le 15 Juin 1885 le Conseil Municipal espère restaurer le bâtiment avec la somme de 810 francs, provenant d'une imposition extraordinaire (200 frs), d'une aide du Conseil Général (305 frs) et d'une participation du Ministre des Cultes (260 frs).

Et le temps passe...Le 20 février 1887 rien n'est fait ; pire, sur les conseils de M. Martin, agent voyer de Rieux qui constate l'état de délabrement et les risques, le Conseil Municipal décide de démolir le presbytère et de le reconstruire au même endroit.

Hélas, la commune n'est pas riche et de tels travaux sont estimés à 8000 francs ! contre 1500 pour une restauration.

Le 7 Mars 1887, en réunion du Conseil, le vote fait décider une restauration même si M. Jacquemet (adjoint) se prononce pour la reconstruction.

Dans les mois qui suivent, travaux supplémentaires succèdent aux travaux complémentaires : en Mai, en Août, en Octobre... les factures aussi ! À suivre...



Commentaires sur le Plan annexe ci-contre :

Il s'agit de la photocopie d'un plan d'époque (1887) fait sur calque. On y voit bien les deux maisons constituant le presbytère ; sont encore présents des bâtiments disparus, démolis maintenant, entre autres, ceux en face du presbytère dont on parlera dans le prochain bulletin. A noter aussi l'ancien chemin de Rieux et la forme de l'église (sa rénovation et la création de l'école n'étaient pas encore réalisées).

A RETENIR

- *Jeudi 1^{er} Juin à 18 h 30 : A- Générale de l'ACCA de Lacaugne, salle « du préau »*
- *Vendredi 17 Juin à partir de 15 h : Kermesse des écoles à Marquefave*
- *Vendredi 23 Juin à 20 h 30 : Film documentaire sur Lacaugne, place du village*
- *Vendredi 21 Juillet à 21 h : Chants polyphoniques dans l'église*
- *Samedi 22 – Dimanche 23 Juillet : Fête locale*

A VOUS LA PAROLE ...